# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

#### 2018/4136

Attribution de subventions de fonctionnement à des structures de création et de diffusion artistique des 4e, 6e et 9e arrondissements pour leurs projets culturels pour un montant global de 20 000 euros — Participation financière du Grand Casino de Lyon - Groupe Partouche à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur**: M. GRABER Loïc

### **SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018 DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

**PRESIDENT**: M. KEPENEKIAN Georges **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRINGILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

**ABSENTS NON EXCUSES**: Mme MADELEINE

2018/4136 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE DES 4E, 6E ET 9E ARRONDISSEMENTS POUR LEURS PROJETS CULTURELS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 20 000 EUROS — PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON - GROUPE PARTOUCHE A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des structures de création et de diffusion artistique que je vous propose de financer grâce à la participation du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon.

Le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique.

Dans ce cadre, lors du Conseil municipal du 2 juillet 2018, par délibération n°2018-3938, vous avez accepté une participation du Grand Casino à la politique culturelle de la Ville de Lyon. Sur les 200 000 € attribués à la Ville de Lyon par le Grand Casino, une somme de 180 000 € a été distribuée à différentes associations musicales lors de ce même conseil municipal.

Il vous est proposé, dans le cadre de la présente délibération, de répartir les 20 000 € restants à des associations situées dans les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements, comme le stipule la convention qui lie le Grand Casino de Lyon à la Ville de Lyon.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion artistique, et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais, des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

• 10 000 €sont attribués aux associations dont le siège est situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement :

Alliance des familles franco-chinoises (33, rue Bossuet Lyon 6<sup>e</sup>), l'Alliance des familles franco-chinoises est une association créée en 2013. Elle réunit les familles franco-chinoises et développe l'harmonie entre ces familles en partant de l'idée de vivre dans le bonheur, le partage et l'entraide. L'Alliance contribue activement à l'approfondissement des échanges en organisant différentes manifestations et activités : soirées du nouvel an chinois, rencontres, sorties, ateliers... Ceux-ci permettent aux familles de se connaître, de partager des informations utiles, de se soutenir, et aussi d'échanger sur les deux grandes cultures : française et chinoise.

L'association organise en février 2019, la « semaine de la Chine 2019 », dans les locaux de la mairie du 6<sup>e</sup>. Cette manifestation est l'occasion de mobiliser l'ensemble des habitants, associations et établissements du quartier tout en permettant à chacun de s'impliquer dans le déroulement des festivités.

Lors de cet évènement, de nombreuses activités seront proposées : expositions d'artistes (peinture, calligraphie, sculptures,...), ateliers d'initiation aux jeux de sociétés chinois, démonstration et séances de sport, conférences thématiques, spectacles, concerts.

La précédente manifestation a accueilli plus de 800 personnes.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 500 €

Subvention proposée 2 000 €

**ASAC** Association de soutien à l'animation culturelle (33, rue Bossuet Lyon 6<sup>e</sup>), cette association, fondée en 2001, par Gabriel NUCCI, artiste éclectique, peintre et écrivain, organise des événements culturels, plus particulièrement dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Les Joutes Littéraires est l'action phare de l'association.

Le salon des Peintres et Sculpteurs du 6<sup>e</sup> se substitue cette année à la journée des peintres. Cette exposition, ouverte aux artistes de tous niveaux, amateurs ou professionnels, résidants dans le 6<sup>e</sup> arrondissement ou y exerçant une activité professionnelle, met en évidence, celles et ceux qui par leur engagement artistique contribuent à affirmer la notoriété culturelle de l'arrondissement. Elle se déroulera du 24 septembre au 3 octobre 2018 en mairie du 6<sup>e</sup>.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention proposée 2 000 €

**Association musicale crescendo AMC** (49 rue Cuvier Lyon 6<sup>e</sup>), l'AMC, née en 2007, a pour but de promouvoir la musique classique et d'encourager son rayonnement par le biais de l'enseignement, de rencontres, de diverses manifestations artistiques telles que concerts, stages ou toutes actions collectives ou individuelles en lien avec la musique.

Elle est dirigée par les musiciens Marie-Drouin-Germain et Erik Villar, pianistes diplômés du CNSMD de Lyon et professeurs depuis plusieurs années.

A travers des ateliers, des conférences thématiques, des cours particuliers et collectifs, l'association :

- Stimule la curiosité des jeunes enfants et développe leur intérêt pour la musique à travers notre jardin musical et notre éveil musical ;
- Encourage les enfants à s'écouter et s'exprimer par le chant dans des « Mini-Chorales » ;
- Organise des sessions de formation musicale et favorise les rencontres entre amateurs de musique ;
- Programme chaque trimestre les auditions et des concerts pour les élèves de son académie de musique ;

L'AMC organise diverses manifestations telles qu'une présentation-concert autour d'un piano à queue à la mairie du 6<sup>e</sup> ou autour de l'orgue de St Pothin, des concerts des élèves musiciens à la mairie du 6<sup>e</sup> et à l'église de la Rédemption ainsi qu'une fête musicale d'été « musique en folie » avec un concert extérieur dans la rue Cuvier.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 1 000 €

**Subvention proposée 400 €** 

**Association Projet Russe** (249 cours Lafayette Lyon 6<sup>e</sup>), cette association, créée en 2013 par un groupe d'amis, propose un nouvel espace d'échange culturel entre la communauté russophone et les habitants de Lyon. L'association axe ses efforts autour de l'organisation d'événements

culturels à Lyon : ciné-club, vernissages, expositions, concerts, ateliers de langue russe, sorties...Une des premières actions de l'association a été la création d'un ciné-club dans le but de faire découvrir le cinéma russe qui est peu connu du public français.

L'association organisera le festival « Les saisons russes de Lyon 2019 » dont ce sera la 4<sup>e</sup> édition. Pendant cet évènement, qui se déroulera du 5 au 12 avril 2019, seront abordés divers champs de l'univers russe :

- Exposition photographique sur la Russie pré-révolutionnaire ;
- Conférence sur l'histoire de la Russie ;
- « La foire de Russie » présentant artisanat et gastronomie ;
- Un concert de l'ensemble a capella « Doros » à l'église St Pothin ;
- Des projections de films russes sous-titrés en français ;
- Une soirée du cinéma documentaire avec rencontre et débats au cinéma Bellecombe ;
- Un focus particulier sur la scène dynamique de la bande dessinée russe ;

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention proposée 1 900 €

Compagnie du Gai Savoir (94 rue des Charmettes Lyon 6<sup>e</sup>), théâtre du Gai Savoir, implanté depuis 2006 dans le quartier Bellecombe, fête cette année ses 25 années de créations et de formations. La compagnie propose une programmation diverse axée en priorité sur le théâtre corporel (burlesque, marionnettes, clown, mime, magie...) et donne leur place aux compagnies émergentes de la région Lyonnaise. La compagnie crée régulièrement des spectacles du répertoire classique et contemporain dans les registres de la comédie, de la comédie dramatique, de l'absurde.

La compagnie du Gai Savoir a également créé en 2003 « L'École » qui forme au métier d'acteur et prépare les élèves aux concours des écoles nationales. Elle propose un cycle sur deux années, pour des promotions d'une douzaine d'élèves, et dont les maitres-mots sont : technique, émotion et créativité. Les cours sont animés par une équipe de professeurs confirmés et en activité.

L'association proposera en décembre, en direction des enfants et des scolaires, un spectacle « au hasard des oiseaux », inspiré par Jacques Prévert.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 (Animations et Fêtes) : 1 500 €

1000).1200 0

Subvention proposée 1 500 €

**La Diane Lyonnaise** (Lyon 6e). La Diane Lyonnaise a pour mission de diffuser l'art de la trompe de chasse.

L'association joue cette saison dans différents lieux à Lyon et organise un évènement culturel à la Brasserie Georges en novembre.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2017

**Subvention proposée 200 €** 

**Studio Tango Argentino** (33 rue Bossuet Lyon 6<sup>e</sup>), l'association Studio tango argentino a pour objectif de créer et de développer des projets artistiques et culturels (formation, stage, spectacles, sensibilisation, enseignement...) en lien avec le tango argentin. Elle entend aussi promouvoir le tango non seulement comme danse mais aussi comme phénomène de société, générant du lien social. L'association Studio tango argentino, depuis sa création en 2003, travaille en partenariat avec la Mairie du 6° arrondissement. Cet ancrage territorial permet la construction d'un projet culturel fort et dynamique, au service des habitants.

Studio tango argentino propose depuis plus de 10 ans, une soirée unique, populaire, festive et ouvrant sur des rencontres entre générations. Ainsi sera proposé Place Maréchal Lyautey, un voyage de musique et de danse aux couleurs de Buenos Aires.

La soirée se déroulera en quatre temps :

- Une initiation ouverte à tous pour entrer dans la danse ;
- Un concert des groupes « Roulotte Tango » et « Mi Corps à Son », musique argentine traditionnelle et de composition (musique actuelle) ;
- Un spectacle de Fabrizio Chiodetti et Moira Daloia, danseurs professionnels ;
- Un bal populaire aux accents argentins.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2017

Subvention proposée 2 000 €

• 10 000 € sont répartis entre les associations suivantes du 9 ème arrondissement :

Centre de la Voix Rhône-Alpes (24 av Joannès Masset Lyon 9<sup>e</sup>), l'association est née en juillet 1999, avec pour objectif de permettre à un large public, amateurs comme professionnels, de se former à la pratique du chant en leur proposant des formations adaptées à leurs parcours et à leurs envies.

Isabelle Eschenbrenner, chanteuse lyrique de renom et directrice de la structure, est à l'initiative de ce projet, qui propose aux amateurs des formations pluridisciplinaires (technique vocale, travail corporel, théâtre, cours d'interprétation). Les cours sont ouverts à tous à partir de 2 ans.

Le Centre permet à des professionnels de se former grâce à des classes de maîtres et à des formations de formateurs.

Le CRVA organise également une saison de concerts, de ses adhérents et avec des professionnels. Il accueille aussi des artistes ou des compagnies en résidence. Cette saison sont accueillis : la compagnie "Golo" pour le théâtre musical, "Misérables", la compagnie "Etoile Secrète" avec présentation d'une étape de travail du spectacle « ARCA » (spectacle musical jeune public à partir de 3 ans), la compagnie "L'équipe Rozet" pour une étape de travail du spectacle « Maison mère » et l'atelier lyrique de la compagnie Annie Tasset.

L'association est associée à Léthé Musicale pour le projet « Vocamix », pour une journée qui rassemble différents groupes de musiciens porteurs de handicap ou non et est finalisée par un concert le soir.

Le centre de la Voix poursuit ses interventions avec le collège Jean de Verrazane et l'association Verramuse. Il s'agit de la mise en place d'une collaboration permettant aux collégiens de cet établissement de suivre des cours de musique (orchestre à l'école et chant).

Une subvention de 6 500 €a déjà été votée au conseil municipal de juillet dernier.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 500 €au titre des écoles de musique + 1 500 €sur enveloppe « Casino »

#### Subvention proposée 1 500 €

**Ecole de Musique de St Rambert** (Maison des Associations 42 rue des Drs Cordier 69009 Lyon) - L'école de musique de quartier, créée en 1989, offre un enseignement de proximité.

Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, débutant ou non, adulte ou enfant dès 5 ans, et quel que soit le choix de style musical (classique, rock, jazz, musiques du monde ....). Elle compte cette saison 136 élèves.

L'EMSR intervient en milieu scolaire. « Orchestre à l'école » OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique Ecole de musique / Ecole primaire Alphonse Daudet du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, et depuis 2010 avec le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon. Il s'adresse à une classe entière d'enfants de 8-9 ans (CE2) qui va bénéficier d'un enseignement musical pendant deux heures par semaine. Cette « classe musique » se poursuit l'année suivante avec ces mêmes enfants en CM1.

Durant ces deux années, l'orchestre à l'école permet à tous ces enfants de pratiquer un instrument directement au sein d'un orchestre grâce à un enseignement oral dispensé par 5 professeurs d'instruments et basé sur un répertoire créé pour eux.

Une subvention de 3 000 €a déjà été votée au conseil municipal de juillet dernier.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 €au titre des écoles de musique + 1 500€

sur enveloppe « Casino »

Subvention proposée : 1 500 €

Ensemble Orchestral de Lyon 9<sup>e</sup> – Ecole de Musique de Lyon 9<sup>e</sup> (6 rue du Chapeau Rouge Lyon 9<sup>e</sup>), l'association est composée de deux parties : l'école de musique, partie scolaire de l'association, permet pour tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines variées, et l'ensemble orchestral (25 musiciens), permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Depuis 1974 dans le 9ème arrondissement, l'école offre un enseignement musical de qualité, dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires.

L'ensemble continue ses animations dans le quartier, notamment avec Vaisestival, braderie des commerçants de Vaise, et aussi des concerts (pour la Sainte-Cécile à la paroisse de Vaise, devant la mairie du 9<sup>e</sup> ou au centre social Pierrette Augier).

Une subvention de 2 200 €a déjà été votée au conseil municipal de juillet dernier.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 200 €au titre des écoles de musique + 1 000 €

sur enveloppe « Casino »

Subvention proposée 1 000 €

**Ecole Lyonnaise des cuivres** (maison des Associations - 28 rue Denfert Rochereau Lyon 4°), l'Ecole Lyonnaise des cuivres, école de musique associative créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, met la pratique des cuivres, des percussions et des bois à la portée de tous, grâce à une pédagogie basée sur l'apprentissage collectif.

ELC développe son activité autour de 3 axes :

- Les ateliers collectifs : cuivres, bois, percussions, éveil musical ;
- L'éducation artistique et culturelle (milieu scolaire et universitaire, centre de loisirs, stages, échanges internationaux...);
- Les ensembles : les ensembles inter-ateliers, la Fanfare.

Pour la première fois depuis sa création, L'Ecole Lyonnaise des cuivres propose des stages courts sur plusieurs thèmes, pour tout type de public et pour tous les instruments cuivres, bois, batterie et percussions. Ainsi, au printemps, était proposé un stage de percussions corporelles permettant de découvrir le corps comme un instrument à part entière et en juin, un stage de musique Klezmer - musique juive d'Europe Centrale et de l'Est, pendant lequel seront abordés la technique de jeu, les ornements, l'accompagnement rythmique et une première approche de l'improvisation.

Une subvention de 3 000 €a déjà été votée au conseil municipal de juillet dernier.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 € au titre des écoles de musique +1500 €

sur enveloppe « Casino »

Subvention proposée 1 500 €

La Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère (237 rue des Erables Lyon 9°), la MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle suscite le débat d'idées, favorise la créativité, l'innovation et l'expérimentation. Elle encourage l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

La MJC inscrit son action dans un projet de développement durable et prend en compte la diversité sociale et culturelle du territoire.

Elle favorise le partage et les instants de convivialité, et porte et coordonne toute l'année de nombreux projets, à destination de ses adhérents, mais aussi pour les habitants du quartier et adhérents d'autres associations de la Duchère.

Cette année encore, D'art et D'air, festival des jeunes pousses porté par la MJC Duchère, a mêlé théâtre, concerts, danse, animations, contes, cirque... au cœur du parc du Vallon les 1<sup>er</sup> et 2 juin. D'art et D'air propose des spectacles et animations sur les thèmes de la nature, du développement durable et de la solidarité pour les enfants de 2 à 14 ans, dans une ambiance familiale et nature.

La MJC accueille aussi depuis 2014, une équipe en résidence. Ainsi, « le Lien théâtre » dirigé par Anne-Pascale Paris, développe une démarche innovante pour rendre compte du monde et le transformer. Les spectacles permettent une quasi totale liberté de lieu de représentation (théâtres, établissements scolaires, prisons, tribunaux, au pied des tours d'immeubles, dans les squares...) et une accessibilité pour tous. Les représentations sont suivies d'échanges et de débats.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 sur enveloppe « Casino » 1 000 €

#### Subvention proposée 1 000 €

La Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Rambert (4, rue Sylvain Simondan Lyon 9°), la MJC vise par son action de proximité à créer les conditions de la rencontre, de l'échange et de l'agir ensemble entre les différentes populations des quartiers de St Rambert et ses alentours. En phase avec son temps et son territoire, elle contribue à l'implication et l'engagement des jeunes et a pour ambition de devenir la structure ressource pour les questions de jeunesse. Elle tisse et renforce des liens avec les habitants et les acteurs locaux.

On a pu, cette année encore, retrouver Les dimanches de l'Île Barbe, événement culturel gratuit et en plein air créé il y a 20 ans, les 8, 15 et 22 Juillet. Chaque dimanche, le public est convié à venir découvrir un spectacle de théâtre de rue, un concert de musique classique ou jazz et un concert de musique du monde festif et dansant.

En 2017, la manifestation a attiré plus de 11 000 spectateurs.

La MJC intervient également lors de la Fête de la Musique. Ainsi pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, rendez-vous était donné devant la fresque du Vergoin pour une soirée sous le signe des cultures urbaines, avec notamment un atelier d'initiation et démonstration de danse hip hop new style et un concert de Coza, jeune auteur compositeur interprète, mêlant pop et rap.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 sur enveloppe « Casino » 1 000 €

#### Subvention proposée 1 000 €

**St'Art Up – L'Attrape Couleurs** (5, place Henri Barbusse Lyon 9<sup>e</sup>), ce lieu d'art est un espace d'exposition d'art contemporain associatif fondé en 2000, dans le 9ème arrondissement de Lyon, en bord de Saône. A travers cinq à sept expositions par an, il présente tous les types de pratiques artistiques (photos, peintures, installations, dessins...) par des expositions monographiques ou collectives.

Il favorise l'émergence de jeunes artistes, ainsi que l'expérimentation et la recherche autour de l'art.

Le lieu a notamment reçu l'exposition « Brèves de demain, et demain c'est loin » du 26 mai au 22 juillet 2018. Cette exposition d'Antoine Barrot et de Rémy Drouard se sert des formes comme autant de portes d'entrée dans leurs histoires.

L'exposition « architectures d'intérieur » s'est articulée en trois espaces, chacun d'eux abordait un thème : la psyché, la mémoire et la raison. Ainsi, objets d'art et d'architecture étaient amenés à cohabiter, cherchant à établir des zones de contact, de correspondances ou de frictions entre des disciplines souvent cloisonnées que sont l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, la psychanalyse et la psychiatrie.

Depuis 2009, L'attrape-couleurs accueille des artistes en résidence. Ainsi, le lieu a accueilli Claire Paugam du 19 février au 15 avril, dans une exposition intitulée « Entre des formes incertaines ». Pour sa résidence, Claire a dirigé sa recherche vers des questionnements autour de

la composition d'une image à travers manipulations numériques et analogues, confrontant l'image au volume.

Chloé Silbano a également été accueillie du 3 mai au 22 juillet 2018. Elle réalise des peintures et des objets destinés à être utilisés en performances.

Deux subventions de 5 000 € chacune ont déjà été votées aux conseils municipaux de mars et juillet derniers.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 sur enveloppe « Casino » 1 000 €

## Subvention proposée 1 000 €

**CinéDuchère** (308, avenue Andréï Sakharov Lyon 9°). Née en 1993, l'association CinéDuchère, fait vivre un cinéma de proximité, à la fois lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion par diverses actions : programmation d'œuvres cinématographiques de qualité, débats, festivals...

Dès son ouverture, un travail auprès du public scolaire fut proposé. CinéDuchère participe aux trois dispositifs scolaires nationaux que sont « Ecole au Cinéma », « Collège au Cinéma » et « Lycéens et apprentis au Cinéma ».

CinéDuchère a dépassé les 22 000 spectateurs en 2013 et compte plus de 100 adhérents aujourd'hui dont 20 bénévoles actifs qui participent à la vie quotidienne du cinéma.

Parmi les événements marquants, on peut citer le Ciné-Collection, qui propose chaque mois de voyager à travers l'histoire du cinéma pour voir ou revoir sur grand écran les œuvres d'auteurs. Tous les titres sont proposés en copies restaurées au format numérique dans près de 30 salles adhérentes au réseau GRAC. A titre d'exemple, « les aventures de Pinocchio » de Luigi Comencini, « assurance sur la mort » de Billy Wilder ou « le roi et l'oiseau » de Paul Grimault ont été proposés.

Avec l'opération Passeurs d'images, CinéDuchère vise à favoriser l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation à l'image aux publics éloignés des pratiques culturelles. L'objectif est double : culturel, par un soutien et un encouragement à la découverte du 7<sup>e</sup> art, ludique et convivial par des projections gratuites de cinéma en plein. Ce dispositif se décline en trois temps : des séances de sensibilisation toute l'année sous forme de projections-débats, un atelier de réalisation de film et l'organisation de séances de cinéma en plein air en juillet et août dans différents quartiers de Lyon 9 (Vergoin, Vaise, Duchère).

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 sur enveloppe « Casino » 1 500 €

Subvention proposée 1 500 €

Vu lesdites conventions;

Vu l'avis du Conseil des 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

#### **DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 20 000 €sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessous :

La somme de 1 500 € est attribuée à l'organisme culturel suivant du 4<sup>e</sup> arrondissement ;

Ecole Lyonnaise des cuivres	1 500 €
-----------------------------	---------

Une somme de 10 000  $\in$  est répartie, sous forme de subventions, entre les organismes culturels suivants du  $6^e$  arrondissement :

Alliance des familles franco-chinoises	2 000 €
Association de soutien à l'animation culturelle – ASAC	2 000 €
Association musicale crescendo	400 €
Association projet russe	1 900 €
Compagnie du gai savoir	1 500 €
La Diane Lyonnaise	200 €
Studio tango Argentino	2 000 €

Une somme de 8 500 € est répartie, sous forme de subventions, entre les organismes culturels suivants du 9<sup>e</sup> arrondissement :

- Centre de la voix	1 500 €
- Ecole de musique de St Rambert	1 500 €
- Ecole de musique de Vaise - EOL	1 000 €
- MJC la Duchère	1 000 €
- MJC Saint Rambert	1 000 €
- St'Art Up (Attrape couleurs)	1 000 €
- CinéDuchère	1 500 €

- 2. Les conventions d'application financière établies entre la Ville de Lyon et la MJC Duchère, MJC St Rambert et CinéDuchère sont approuvées.
- 3. Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4. La dépense correspondante sera prélevée pour un montant de 20 000 € sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER